



Compte rendu CSA SD – Lundi 26 juin

Ajustement dotations pour la rentrée 2023 dans les collèges du Territoire de Belfort

« Reprendre pour donner » : telle pourrait être la maxime pour résumer ce CSASD, ou comment répartir des miettes le moins inégalement possible, à moyens constants.

Voilà la conséquence du choix, fait en janvier, de ne pas garder de réserve départementale pour faire les ajustements nécessaires du mois de juin. **Au total, ce sont donc 25,5 HSA qui ont été ponctionnées dans certains établissements pour être redonnés à d'autres.** Ajoutons à cela une réserve rectorale de 18h (11 HP et 7 HSA) et le compte est (presque) bon.

Au final, ces quelques heures permettront toute juste d'ouvrir une division à Signoret et une à Chateaudun, sur le niveau 6^{ème}, en ajoutant quelques heures sur la marge d'autonomie dont ils disposent. Rappelons que ces établissements ont gagné respectivement 13 et 5 élèves sur la prévision des effectifs de 6^{ème} de février, ce qui permet tout juste de respecter les préconisations d'effectifs par rapport à la cible (le fameux IDS, « indice de difficulté scolaire », dont nous dénonçons le calcul...).

A Morvillars, par exemple, 6 HSA sont ponctionnées, ce qui ne permettra pas d'ouvrir une division supplémentaire en 5^{ème}, et fera monter les effectifs à plus de 29 élèves par classe ! Ajoutons à cela des dérogations qui sont refusées car les effectifs sont déjà trop importants dans les classes et qu'il n'y a plus aucune heure pour envisager la création d'une classe supplémentaire. Ce n'est pas avec cette politique qu'on pourra rendre notre département attractif, alors même que les effectifs dans le primaire ne cessent de chuter et laissent présager des fermetures de classes, donc des mesures de carte scolaire dans les années à venir...

Aucune réponse non plus sur nos interrogations légitimes sur la mise en œuvre du « pacte Enseignant ». Là encore, on navigue à vue, et dans la plus grande improvisation, alternant entre ordres et contre-ordre... Disons plutôt, dans le langage administratif, que nous composons avec des « annonces évolutives » !

D'ailleurs, cette première année de mise en place des nouvelles instances de dialogue social (CSA) semble donner le ton : les représentant-es des personnels devront composer avec des documents partiels, sans les effectifs par division, sans des indicateurs-clés comme le H/E, et n'ont pas le droit de se prononcer par le vote sur les propositions faites par l'administration.

Si le paritarisme et le prétendu « dialogue social » avaient déjà pris un coup dans l'aile avec la loi de transformation de la Fonction publique, les consignes données par le rectorat, dans notre académie, sont le signe d'une dérive inquiétante pour le respect des droits des personnels.

Vos représentant-es élu-es pour la FSU

Boris Benabid (SNEP)

Elvire Celma (SNES)

Justine Coussy (SNUipp)

Benoît Guyon (SNES)

Teresa Solis (SNES)